

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 24<sup>i</sup>/10/2023

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne  
et du département d'Ille-et-Vilaine

Pôle d'évaluation domaniale

Avenue janvier – BP 72102  
35021 RENNES CEDEX 9

Le Directeur régional des Finances publiques  
de Bretagne et du département  
d'Ille-et-Vilaine

Courriel : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à

**POUR NOUS JOINDRE**

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
DE L'ARMOR A L'ARGOAT

Affaire suivie par : Jean-Marie Zoppis

Courriel : jean-marie.zoppis@dgfip.finances.gouv.fr  
Téléphone : 02.99.66.29.43

Réf DS : 14556948

Réf OSE : 2023-22338-79208

**Lettre valant avis du Domaine**

Objet : Vente d'une parcelle située en zone d'activités

Par saisine en date du 12/10/2023, vous sollicitez l'évaluation d'une parcelle cadastrée ZL 97 de 2 m<sup>2</sup> située zone de la Croix-Blanche 22200 Squiffiec appartenant à GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

Compte tenu de l'ensemble des éléments mis à disposition dans votre demande et de l'expertise menée par le Pôle d'Evaluation Domaniale (PED 35), fondée sur les sources internes propres à la DGFIP (ICAD, BNDP, VISU DGFIP et Evaluer un bien), l'évaluateur propose de fixer la valeur vénale du bien sous expertise à 15 € HT/m<sup>2</sup> hors droits et charges, soit une valeur totale de :

**2 m<sup>2</sup> x 15 € = 30 € hors droits et charges.**

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 27 € .

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,



Jean-Marie ZOPPIS  
Inspecteur des Finances publiques

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240123-DELBU2024\_01\_02-DE